

ENQUÊTE ONSSF — JUILLET 2026

Impact de la canicule sur l'exercice des sages-femmes

Synthèse des réponses recueillies auprès des sages-femmes — libéral, hôpital, territorial, mixte, salarié



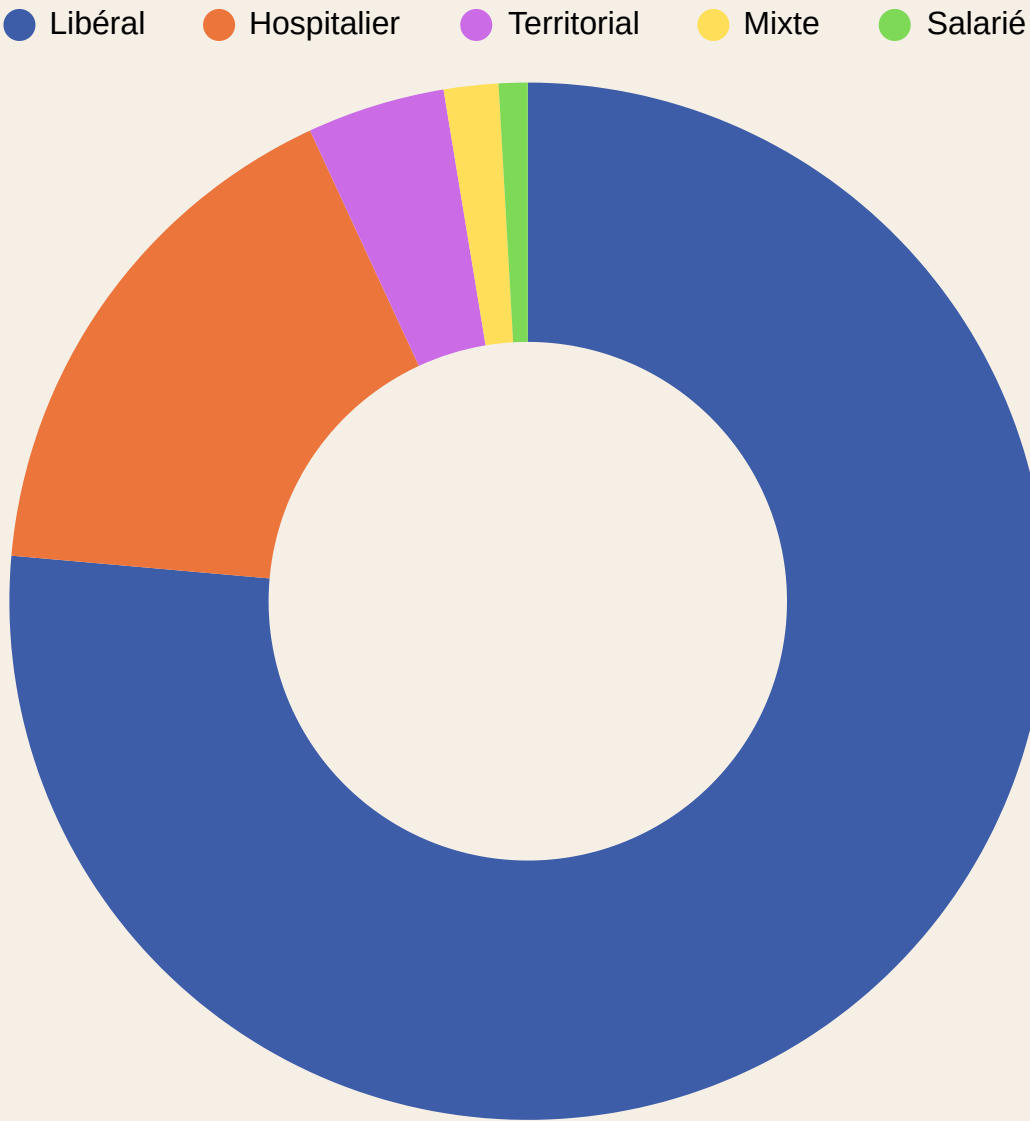
Profil des répondant.e.s

233

réponses
recueillies

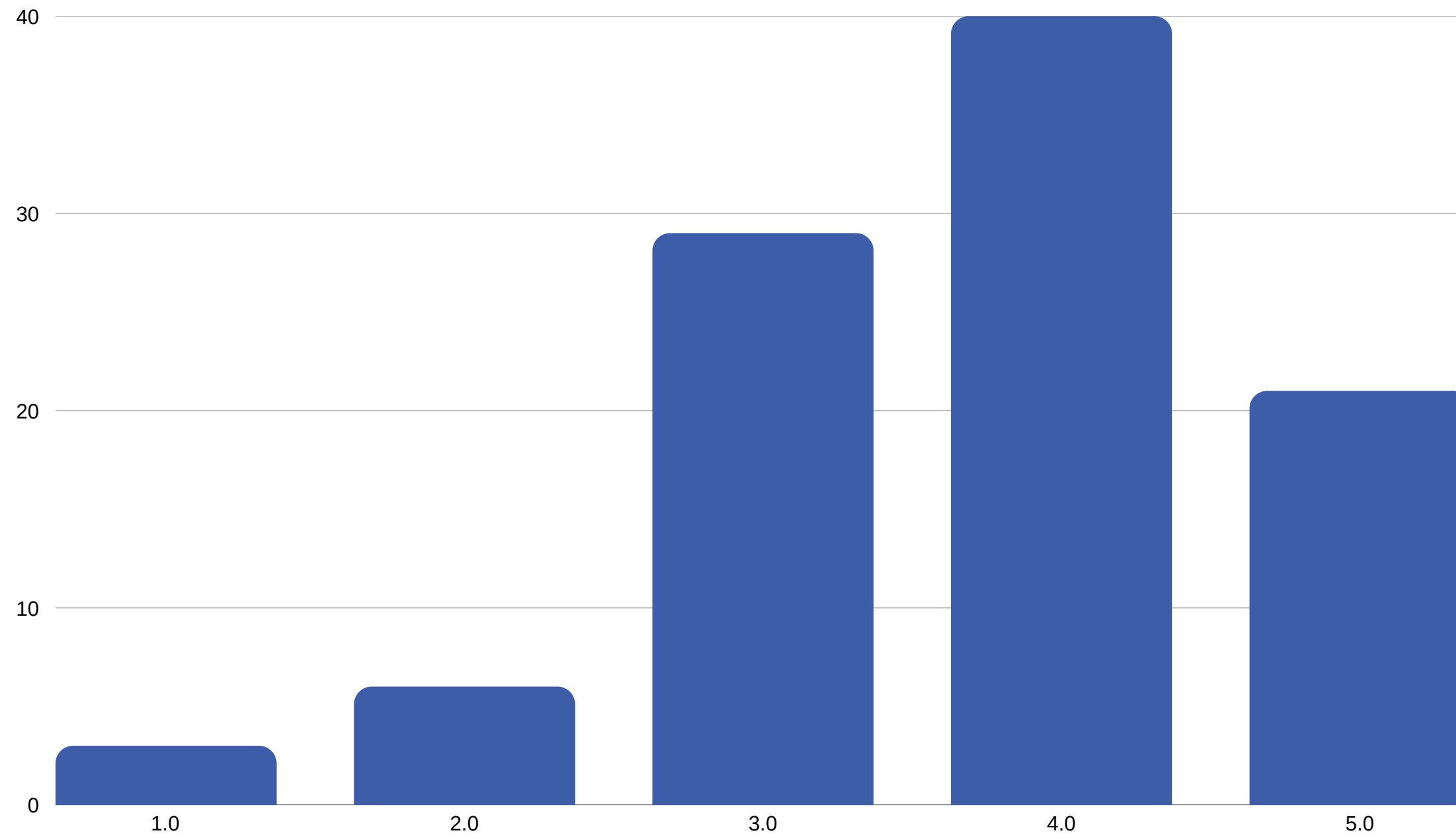
*de sages-femmes exerçant partout en
France, tous modes d'exercice confondus*

Mode d'exercice



Trois répondant.e.s sur quatre exercent en libéral - les difficultés d'adaptation matérielle (climatisation, locaux loués) y sont particulièrement marquées.

Un impact jugé majeur par la profession



61 %

des sages-femmes jugent l'impact de la
canicule « important » ou
« très important »
sur leur exercice

Des locaux inadaptés à la chaleur

1

Températures extrêmes

30 à 36°C en cabinet et en chambres hospitalières, jusqu'à 40°C rapportés dans certaines chambres de maternité.

2

Absence de climatisation

Cabinets libéraux non climatisés, bailleurs peu coopératifs ; hôpitaux et maternités jugés structurellement mal isolés.

3

Conséquences directes

Malaises de patientes et de professionnelles, baisse de concentration, risque accru d'erreur médicale en fin de journée.

“Températures très élevées dans le cabinet, manque de concentration.” - sage-femme libérale, Mayenne (53)

Des patientes et nouveau-nés fragilisés

1

Nouveau-nés à risque

Déshydratation, difficultés d'allaitement, stagnation ou perte de poids liées à la chaleur.

2

Femmes enceintes vulnérables

Malaises orthostatiques, majoration du risque de pré-éclampsie, fatigue accrue.

3

Isolement post-partum

Sorties anticipées de maternité pour fuir des chambres surchauffées ; détresse psychologique de jeunes mères confinées.

“Bébés déshydratés, allaitements difficiles, fatigue du personnel.” - sage-femme hospitalière, Vienne (86)

Une activité professionnelle bouleversée

1

Annulations en série

Vagues d'annulations et de rendez-vous non honorés (« lapins »), perte de chiffre d'affaires pour les libérales.

2

Visites à domicile éprouvantes

Chaleur en voiture, déplacements pénibles, fatigue physique accrue des professionnelles.

3

Charge personnelle

Sommeil dégradé, fermeture des écoles compliquant la garde des propres enfants des sages-femmes.

“Ça va être de plus en plus compliqué d'assurer les domiciles dans ces conditions.” - sage-femme libérale, Pyrénées-Atlantiques (64)

Les adaptations mises en place

1 Équipement d'urgence

Ventilateurs, climatiseurs mobiles et brumisateurs achetés — souvent aux frais des professionnelles elles-mêmes.

2 Protection des locaux

Couvertures de survie ou draps blancs sur les fenêtres, volets fermés, aération nocturne.

3 Confort des patientes

Distribution d'eau fraîche en salle d'attente, conseils d'hydratation renforcés à chaque consultation.

4 Bascule vers le distanciel

Recours à la téléconsultation et à la visio pour les cours de préparation à la naissance et la rééducation.

Une réorganisation généralisée des soins

- Décalage des horaires : ouverture dès 6h-7h30, fermeture en début d'après-midi
- Priorité aux rendez-vous du matin pour les publics vulnérables (nouveau-nés, femmes enceintes)
- Report ou annulation des soins non urgents (rééducation, cours collectifs de préparation)
- Bascule des visites à domicile vers des consultations en cabinet climatisé, quand possible
- Sorties de maternité anticipées pour limiter le séjour en chambres surchauffées

Enseignements tirés de cet épisode

Un sentiment généralisé de non-préparation des structures de soin, cabinets comme hôpitaux et maternités.

La nécessité d'anticiper dès le printemps l'organisation estivale, avec des « horaires d'été » planifiés à l'avance.

Un matériel individuel (ventilateurs) jugé largement insuffisant face à l'ampleur des épisodes de chaleur.

Une prise de conscience que ces épisodes vont se répéter et s'intensifier dans les années à venir.

Les messages adressés aux pouvoirs publics

- | | | |
|-----------|--|--|
| 01 | Climatiser les lieux accueillant les publics les plus vulnérables | Maternités, hôpitaux, crèches, écoles et EHPAD doivent disposer d'équipements adaptés aux épisodes de forte chaleur. |
| 02 | Soutenir les cabinets libéraux | Mettre en place des aides financières pour l'installation de systèmes de climatisation et l'amélioration de l'isolation thermique. |
| 03 | Accélérer la rénovation thermique des établissements de santé | Renforcer l'isolation, développer la végétalisation et créer des zones d'ombrage autour des bâtiments. |
| 04 | Reconnaître la pénibilité de l'exercice en période de canicule | Prévoir une majoration des actes en période de forte chaleur et des mécanismes d'indemnisation des pertes de revenus. |
| 05 | Engager une politique climatique de long terme | Développer des mesures structurelles d'adaptation au changement climatique, au-delà des seules réponses d'urgence. |

EN SYNTHÈSE

La canicule n'est plus un épisode exceptionnel : c'est une nouvelle donnée de l'exercice professionnel.

Les sages-femmes appellent à une adaptation structurelle des lieux de soin et à une reconnaissance de la pénibilité de leur exercice en période de forte chaleur.